

AUTORISATION DE FABRICATION

Conformément à la Loi et au Règlement sur les appareils sous pression (L.R.Q., chap. A-20.01), le fabricant :

The Group Simoneau Inc.

1541, De Coulomb
Boucherville, Qc
J4B 8C5

QQP : 339

A démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment, que son programme de contrôle de la qualité d'un appareil sous pression est conforme aux normes et codes suivants :

CSA B51 (appareils et tuyauterie sous pression en usine et au chantier)

- ASME Section I, IV et VIII, Div.1

- ANSI/ASME B31.1 et B31.3 (échantillonnage pour tuyauterie)

Cette autorisation se limite aux normes et codes spécifiés et ne doit pas être interprétée comme un certificat d'autorisation ASME.

Cette autorisation expire le 17 juillet 2011

Gatineau, le 8 août 2008

SERVICE DE L'INSPECTION DE LA FABRICATION
D'APPAREILS SOUS PRESSION


Jocelyn Courtemanche,
Inspecteur